



CONDITIONS DE TRAVAIL

QUID DES RESTRUCTURATIONS ET DES DÉMÉNAGEMENTS ?

Le Secrétariat général a présenté au CHSCT ministériel son guide pour la prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets afin d'accompagner les directions locales dans les restructurations et déménagements.

Ce document ne nous satisfait guère dans sa démarche, car il oublie un acteur essentiel : NOUS, LES AGENTS, qui sommes utilisateurs des locaux, des outils informatiques, des organisations du travail.

C'est pourquoi la CFDT Finances revendique :

L'ASSOCIATION DIRECTE DES AGENTS AUX PROJETS

Ce guide n'évoque la participation des agents que du point de vue de la communication, qui doit être « claire et le plus en amont possible ».

Mais nous savons que communiquer dans le sens de l'administration est une démarche strictement descendante : « je sais, je vais vous expliquer ».

En réalité ce sont les agents qui savent, en raison de leur vécu quotidien.

Pour éviter des ratés calamiteux, pour le bien être des agents, mais aussi dans l'intérêt des deniers publics ou pour éviter des dysfonctionnements informatiques et organisationnels, l'administration serait bien inspirée d'y associer les agents.

Cela signifie qu'il faut se donner une méthodologie d'écoute et de dialogue avec les agents, du style EDD (espaces de dialogue), appliquée aux projets.

L'ASSOCIATION DES CHSCT ET DES CT AUX PROJETS

Ce guide n'évoque par ailleurs le dialogue social que sous l'angle de l'obligation légale de saisine des représentants du personnel afin de recueillir un avis. Le peu de considération porté par l'administration sur cet avis est flagrant dans la rédaction du guide : aucune directive n'est édictée sur « la suite à donner » dans le cas d'un avis négatif des instances.

Les représentants du personnel sont à la fois dans les services et porte-paroles de leurs collègues. C'est pourquoi leur association dans les CT (Comités Techniques) et CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et conditions de travail) est fondamentale, dans des groupes de travail dédiés aux projets, le plus en amont possible.

Ces groupes permettraient de décortiquer les projets dans la dimension condition de travail. Par exemple, un plan d'architecte (en mètres carrés) est souvent distribué par les directions. Un plan fonctionnel serait plus efficace, avec analyse des flux des locaux, de l'implantation des mobiliers, de la répartition de l'espace en fonction du travail des agents, de leur degré de concentration ou de communication requise...

Bref, tout ce qui fait la vie au travail des agents.

QUID DES RESTRUCTURATIONS ET DES DÉMÉNAGEMENTS ?

LA DGFIP PEINE À ASSOCIER LES AGENTS

La DGFIP peine à associer les agents et organisations syndicales en amont des projets importants. Un exemple significatif est celui du projet TROADEC à Vannes : 350 agents sont concernés par un déménagement vers ce futur immeuble.

Pourtant, depuis la présentation d'un premier projet en 2010, la CFDT n'a pas été entendue sur ses demandes d'être associée à la constitution des plans et obtenir au surplus l'intervention des ergonomes du Ministère.

La seule avancée obtenue a été la présentation des plans en Février 2018 et la réunion d'un groupe projet "aménagement des locaux et installations des services". Réunions au cours desquelles la CFDT a découvert que 90% du projet est figé.

Un autre groupe projet est prévu sur l'accueil du bâtiment, mais encore une fois, rien n'est envisagé quant à l'étude des interactions avec l'ensemble des services, ni en terme d'ergonomie des postes de travail.

EN DOUANE, UNE DÉGRADATION CONSTANTE

La CFDT Douane réclame un plan d'action pluriannuel de modernisation ne se limitant pas à la dématérialisation ou l'interconnexion des fichiers pour supprimer les emplois

Les services informatiques sont exsangues et submergés de travail : comment espérer développer un réseau et des applicatifs facilitant la vie des agents ? Aujourd'hui, il n'est plus prévu de version test pour le développement des applications...

Une centralisation qui tue les métiers et des services centraux au bord de la rupture

Les missions sont transférées sans réelle étude des charges de travail, entraînant burn-out et mal-être au travail.

La charge de travail, le manque de reconnaissance, les réformes structurelles qui s'annoncent et un manque de vision claire sur l'avenir des missions, pèsent fortement sur les agents des directions à qui l'on demande de plus en plus.

En surveillance, les véhicules ne sont pas ou plus adaptés à nos missions. Les pénuries récurrentes de munitions et les problèmes d'habillement, font de la douane la risée des administrations en arme.

Le cap de la CFDT Douane a toujours et seulement été l'intérêt des douanières et des douaniers et de leurs conditions de travail.

L'INSEE TOUCHÉ PAR LES RESTRUCTURATIONS

L'Insee se prévaut de tenir compte des conditions de travail des agents dans ses projets de restructuration via la démarche MAIOL, qui consiste en une analyse de l'existant avec tous les acteurs concernés et la rédaction de préconisations laissant une grande marge de manœuvre pour leur application dans les services.

La mise en œuvre de la Réforme Territoriale s'est faite à marche forcée pour respecter le calendrier ministériel sans tenir compte de la réalité du terrain.

Les sites de gestion de la Base du Répertoire des Personnes Physiques (BRPP) doivent être restructurés suite à la refonte en 2019 du fichier électoral unique et de la dématérialisation des échanges avec les mairies. Le rapport MAIOL estime à la moitié la perte d'activité.

La CFDT a contesté ce chiffre et demandé le maintien de tous les sites.

La Direction a décidé la fermeture des sites de Nantes et Lille en 2019. Le site de Marseille ne sera fermé qu'après 2020 en fonction de la charge de travail restante. Les agents Insee PACA signalent que « *cette situation, très inconfortable, est source de stress et d'insatisfaction, notamment en ce qui concerne les mobilités* ».